infinité *d'hôpitaux* & très-peu de *maiſons de ſanté*. L'infirmerie des vaiſſeaux, & ſur-tout l'écurie des Eſclaves des navires Négriers &c, demanderoient auſſi les ſervices de ces machines: ainſi de tous les lieux où les hommes trop rapprochés les uns des autres s'infectent réciproquement même dans l'état de ſanté.

On vend à Londres chez M^rs^. Groote, Apothicaire, *Naſſau-Sreet, S. Ann's, Soho;* Bowley, *London-Coffée-Houſe, Ludgate-Hill;* Bailey, Parfumeur à *Cockſpur-Street*, des *ingrédiens fumigatifs*, pour empêcher les affections nuiſibles d'un air ſtagnant ou corrompu, dans les halles, les Cours de Juſtice, les appartemens, les chambres nouvellement peintes &c. On en jette une petite quantité dans un réchaud ou ſur une pêle; un uſage modéré de ces drogues ſuffit, dit-on, pour ſauver une cargaiſon entiere de Negres. Il eſt ſur-tout utile de s'en pourvoir pour le commerce de Guinée & du Levant. La boîte en coûte 3 ſ. 6 d. ſterl. Du reſte nous ne prétendons pas garantir l'efficacité de ces ingrédiens; il nous ſemble ſeulement que la dépenſe n'en eſt pas de nature à empêcher perſonne d'en faire l'eſſai.

IV.

Moyen de détruire les fourmilleres dans les jardins

On a indiqué une foule de moyens ſimples de détruire les fourmilleres; & toutefois les fourmilleres ſont aſſez généralement communes, ſoit que ces moyens n'ayent pas réellement aſſez d'efficacité, ſoit qu'on n'ait pas la patience de pourſuivre les fourmis juſqu'à ce qu'il n'en reſte pas une ſeule. Un Géorgiphile Allemand en a employé ſucceſſivement pluſieurs, l'eau bouillante verſée dans le fond des fourmilleres, & autres, ſans parvenir à ſon but: il lui échappoit toujours des fourmis, & ces fourmis avoient bientôt reconſtruit & repeuplé une habitation. Enfin il a eſſayé de frotter de ſyrop l'intérieur de pluſieurs vaſes ou pots à fleurs, après avoir bouché le trou du fond. Il a placé ces pots au-deſſus des fourmilleres qu'il avoit reconnues. Chaque jour il a éloigné les pots d'un pied & demi des fourmilleres. L'odeur du ſyrop, comme il l'a obſervé, attiroit les fourmis; elles ſuivoient le pot; & en peu de jours il trouvoit dans ſon piege pluſieurs milliers de ces inſectes qu'il détruiſoit en verſant au-dedans de l'eau bouillante. Enſuite il replaçoit le pot ſur la fourmillere & recommençoit l'opération juſqu'à ce qu'il n'en vît plus ſortir de fourmis. Par ce moyen, il eſt parvenu à exterminer entiérement ces inſectes: il n'en voit plus reparoître dans ſes jardins, quoique les poſſeſſions voiſines en ſoient remplies.

V.

Avis divers.

M. l'Abbé de Perravel de S. Beron recommencera le 13 du courant, depuis ſix heures du ſoir juſqu'à huit, l'ouverture de ſes deux Cours de Langues Italienne & Françoiſe: le premier par une méthode de ſon invention qui n'exige pas plus de 4 mois complets de 24 leçons pour apprendre à parler paſſablement cette Langue, à l'écrire correctement & à entendre ſes poëſies les plus ſublimes & les plus difficiles: l'autre en ſuivant la méthode philoſophique de M. Dumarſais, mais qui ſera beaucoup plus ſimple & plus conciſe. Quatre mois complets de 24 leçons ſuffiſent également pour connoître parfaitement les divers états de la phraſe & toutes ſes différentes formes, les loix de ſon méchaniſme & de ſa conſtruction, & l'art de la ponctuation par la diſtinction des rapports que les ſens ont entr'eux.

Le 14, à la même heure, il fera par un Diſcours analogue au ſujet, l'ouverture de ſon Cours de Géographie aſtronomique, naturelle, hiſtorique & politique. Le ſuccès de toutes ces études dépendra ſur-tout de la ſagacité & de la réflexion.

Le prix de chaque mois complet de 24 leçons pour chaque genre d'enſeignement, eſt de dix écus, chez lui, & du double en Ville.

On trouve M. l'Abbé de Perravel, tous les jours, à midi, dans la Sacriſtie de Saint Germain-l'Auxerrois.

2. MM. les Abonnés de la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois d'Octobre & de Novembre 1771, ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue

des Deux-Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils desirent que ces Ouvrages leur parviennent sans interruption.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 28 Octobre 1772, au Samedi 31 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 21 à 23 liv. *le septier; idem* nouveau, de 19, 23 à 27 livres 10 s.; *idem* au Port de la Grêve, de 19 à 27 liv. Le seigle, de 14 liv., 10, 15 l. 10 s. à 16 liv. 10 s.; l'orge, de 11, 11 l. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 28 Octobre 1772 au Samedi 31 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 23 livres 10 s. à 24 livres; *idem* nouvelle, de 22 à 23 livres *le septier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Novembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 à 18 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Novembre 1772.*

	H	ß	
Or de Portug. à	722	5	*marc.*
Du Mexique à	716	6	
Du Perou à	708	5	
Les guinées à	720	3	
Ducats à	98	6	*once.*
Or fin à 23 k. 31 32.	99	15	
Or à 20 karats à	84	3	
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	12	*marc.*
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	16	
Piastres à	49	5	

Changes de Paris, *du 4 Novembre 1772.*

Amsterdam	55 ½
Londres	31 1 16e
Hambourg	184
Madrid	15 4 6
Cadix	15 3
Livourne	96
Gênes	94
Lyon, *Saints*	¼ p. ⅜ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1772.	*Lundi 2.*	*Mardi 3.*	*Mercredi 4.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 7 coup.	. . . . .	. . . . .	1270 75 . . .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	53 . . . .
Emprunt Oct. .	FESTE.	FESTE.	290 88 . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Mardi 3 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

COURLANDE.

DE MITTAU, *le 7 Octobre.*

QUOIQUE l'on ait écrit dans le Midi que les Sciences ſe réfugioient vers le Nord, ce pays-ci & beaucoup d'autres cherchoient en vain la lumiere qu'on leur annonçoit de loin; la Courlande n'avoit pas même un établiſſement pour l'éducation de la Jeuneſſe; & l'on ne voyoit çà & là que des Peuples qui avoient toute l'ignorance convenable pour être mal gouvernés. Le Duc regnant qui, depuis long-tems, entretient une correſpondance ſçavante dans divers Etats de l'Europe, & particuliérement en Allemagne, va fonder un College Académique où des Profeſſeurs choiſis enſeigneront aux jeunes-gens ce qui fait le Citoyen plutôt que ce qui fait le Sçavant, les Arts utiles plutôt que les Sciences ſpéculatives, ce qu'on n'apprend pas chez les Nations que l'on dit éclairées plutôt que ce qu'on y apprend. La difficulté n'eſt que de trouver des hommes qui ſçachent ce qu'il faut enſeigner.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 12 Octobre.*

La diſette paroît encore à craindre, la mortalité eſt encore ſur le gros bétail. En conſéquence il vient d'être permis d'importer du froment étranger juſqu'à la fin de l'année, mais en payant ces ſecours à la Douane trois marcs la tonne; & défendu d'exporter du bœuf ſalé ou fumé, du lard, du beurre, du ſuif, dans la crainte que nous ne vendions ce qui nous manquera.

La Compagnie Aſiatique tient aujourd'hui une nouvelle Aſſemblée pour prendre une réſolution définitive ſur le nouvel octroi.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 18 Octobre.*

Après la plus heureuſe récolte, la beauté de l'automne a favoriſé les travaux de la campagne; les champs ſe recouvrent de verdure.

Le commerce a été un peu agité dans ces cantons par une faillite de 120,000 dollars.

On prétend que pour empêcher l'anéantiſſement total du commerce de Dantzick, il ſera propoſé des tempéramens agréables à toutes les Nations par rapport aux droits nouvellement établis. On dit que l'Angleterre attendoit beaucoup de grains de ce Port.

Il vient d'être fait un nouveau réglement pour les Poſtes de la Pruſſe Polonnoiſe. Il y aura des chariots couverts pour les Voyageurs. Le Bureau général garantira leurs effets. La Poſte paſſera par Stolzenberg, au lieu de paſſer par Dantzick.

Un Négociant de Lubeck avoit entaſſé dans ſes magaſins une ſi grande quantité de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

bled que les planchers ſe ſont enfoncés, & les grains ſont perdus dans les ruines.

De Vienne, *le* 14 *Octobre.*

Il eſt queſtion de beaucoup de réglemens pour les Finances, le Commerce & les prix des denrées. Les dixmes ſe payeront à l'avenir en argent dans le territoire de cet Archevêché; le Payſan ſe trouvera ainſi délivré d'une inſpection & de vexations très-décourageantes.

Les vendanges ſont très-belles.

Les maladies commencent à ſe manifeſter de nouveau ſur les troupeaux de la Bohême : on y craint beaucoup pour les hommes.

Le Haras d'Auſterlitz dans le Cercle de Brunn a fait les progrès les plus rapides en peu de tems. On eſpere que ſi cet exemple eſt imité dans d'autres Provinces, notre Agriculture & notre Cavalerie pourront ſe paſſer de chevaux étrangers, pourvu que l'éducation des chevaux ne ſoit traitée que comme une branche d'économie ruſtique & ſur le même pied que l'éducation des beſtiaux.

De Hanovre, *le* 16 *Octobre.*

Comme il circule beaucoup de faux ducats en Allemagne d'où ils peuvent ſe répandre dans d'autres Etats, il eſt important de mettre tout le monde à portée de les reconnoître. On fait rougir le ducat ſur un réchaud de charbon, & on le fait enſuite refroidir ſur un morceau de fer bien net ou une pierre bien lavée. Si le ducat, de jaune qu'il étoit, devient ou noir ou brunâtre, il eſt faux. Les ducats de bon or ne changent point; cette épreuve ne fait que leur ôter la craſſe qui pouvoit en augmenter le poids.

De Nienbourg, *le* 14 *Octobre.*

Il n'y a pas ſix mois qu'un fameux Prédicateur de Berlin avança publiquement que c'étoit agir contre les préceptes de la morale & de la religion que de guérir les maladies vénériennes. Après cela, l'on n'eſt point étonné que l'inoculation de la petite-vérole ſoit attaquée avec les mêmes armes. En 1767, le Docteur Lepovin commença à inoculer ici quelques perſonnes. Pendant qu'il ſauvoit tous les ſujets inoculés, en ayant ſoin de tenir leurs appartemens plutôt froids que chauds, la petite-vérole emportoit, eſtropioit, défiguroit un très grand nombre d'enfans. La comparaiſon frappa. Depuis lors le Docteur a inoculé beaucoup de ſujets ſans en avoir perdu un ſeul. Juſqu'à préſent, notre expérience n'a convaincu que nos Habitans; nos voiſins ne croient pas encore que ce qui ſauve nos enfans ſauveroit les leurs : la vérité eſt ſous leurs yeux, mais leur eſprit en eſt encore trop loin.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 25 *Octobre.*

Quoiqu'il vienne d'y avoir ici une réduction dans les prix des grains & du pain, ce Royaume ſemble être menacé d'eſſuyer cet hiver une diſette. La ſituation de pluſieurs Provinces, telles par exemple, que le Cheshire, eſt alarmante. On comptoit ſur des ſecours de Dantzick, on n'y compte plus guères aujourd'hui. L'Amérique nous ſoutiendra. Une lettre de Boſton du 2 Septembre nous apprend que les grains & les pommes y ſont en abondance. On croit qu'un des premiers objets dont le Parlement s'occupera ſera la réduction des prix des denrées, ainſi que la défenſe de diſtiller de l'orge; remedes qui ont toujours aigri le mal. On a remarqué qu'au Marché de Smithfield, quoiqu'il ne fût pas trop bien fourni, le mouton s'eſt vendu à un prix moyen, & les vaches ont été à très-bon marché; peut-être parce que le beſoin de vendre eſt urgent d'un côté & que l'argent manque de l'autre. Ces circonſtances, l'état actuel de l'Europe, & les affaires de la Compagnie des Indes ont été les principaux motifs de la convocation du Parlement au 26 du mois prochain.

Les *Bulls* ont eu derniérement à payer aux *Bears*, pour les papiers de l'Inde, une balance d'environ 23 pour 100. Les Matelots regnicoles employent toutes ſortes de moyens pour faire rejetter du ſervice de la Compagnie les Matelots étrangers, & augmenter leurs gages. Pluſieurs perſonnes penſent que le Parlement ne lui laiſſera que l'adminiſtration du commerce.

Nous apprenons d'Irlande que les *Cœurs d'Acier* ſont actuellement fort tranquilles, mais que les émigrations pour l'Amérique ſont toujours très-fréquentes, & que les

Propriétaires font tous les efforts poſſibles pour retenir les Habitans dans leurs campagnes.

Les Négocians de Québec ont ſuſpendu leur commerce avec les Sauvages des environs des lacs, leſquels avoient ruiné pluſieurs plantations.

La liſte des naufrages groſſit malheureuſement de jour en jour. Du nombre des navires briſés ou endommagés par les tempêtes, eſt la *Charlotte* qui s'eſt perdue ſur la côte d'Afrique.

Un ſeul grain de bled tombé l'année derniere dans un jardin à Camberwel, a produit 116 tuyaux, & ces tuyaux ont porté 3568 grains.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 18 *Octobre.*

Toute une famille a été derniérement empoiſonnée avec des champignons.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Rochefort, *le* 21 *Octobre.*

Enfin nous eſpérons recueillir bientôt les fruits du zele de nos bons Compatriotes pour le rétabliſſement de ce Port dans la jouiſſance de quelques-uns de ſes anciens avantages; tels que les expéditions de vivres, munitions & marchandiſes qui ſe feront ſur les vaiſſeaux du Roi, & les retours ſur des navires Marchands. Une Ville telle que la nôtre, ſi la mer lui eſt fermée, n'eſt plus qu'une barriere dont le commerce même de terre & des néceſſités premieres s'éloigne. Les denrées & les marchandiſes cherchent ſur-tout les débouchés à travers leſquels on apperçoit des débouchés ultérieurs; & des Habitans appellés par la nature à la navigation, perdent le reſſort de leur activité, lorſqu'ils ſont rejettés hors de leur élément. L'eſpérance ſemble donner à nos Citoyens une nouvelle vie.

Du Mans, *le* 22 *Octobre.*

La lettre inſérée dans le N°. 83 de la Gazette concernant les défrichemens par écobuage, intéreſſe trop l'Agriculture & l'Etat, pour que le zele de ſon digne Auteur ne réuniſſe pas tous les Citoyens inſtruits.

Il n'eſt guères de Province plus ſuſceptible de défrichemens que le Maine. Depuis l'Arrêt du Conſeil du 16 Août 1771, le premier qui, de nos jours, ait accordé des immunités à ces entrepriſes, avoit excité l'ardeur des Habitans. La Déclaration du Roi du 13 Août 1766 lui a donné l'impreſſion la plus forte. Depuis 1767, un grand nombre de Communautés ont ſucceſſivement récolté juſqu'en 1771 de 40 à 60 mille meſures de bled dans des terreins qui, de mémoire d'homme, n'en avoient pas rapporté un ſeul grain. A ces faits conſtatés, on peut ajouter que, ſans ce ſecours, nous aurions vraiſemblablement ſouffert dans ces Provinces, non-ſeulement une plus grande diſette, mais encore une cruelle famine, à la ſuite de pluſieurs mauvaiſes récoltes conſécutives. Mais par l'effet de cette extenſion de culture, le pain depuis cinq ans, s'eſt toujours tenu dans ces cantons à un prix inférieur a ceux des autres contrées du Royaume.

Malgré ces avantages inconteſtables des défrichemens, on a tenté de les décrier pour les décourager. A cet effet, on s'eſt ſervi de moyens qui, quoique très-frivoles, ont fait quelque ſenſation. C'eſt dans cetre Province qu'a pris naiſſance le bruit des mauvais effets prétendus des fumées du brûlis, par la fantaiſie d'un Particulier qui s'aviſa de faire publier, de ſon propre mouvement, dans deux Paroiſſes limitrophes, au printems dernier, une défenſe de brûler les écobuages ſous prétexte que les fumées nuiſoient à ſes enſemencés d'ancienne culture, ſous menace de rendre ceux qui en feroient, reſponſables des dommages &c.

Ce bruit ſe répandit avec une incroyable rapidité, juſques dans l'Anjou & dans la Touraine; le mal a bientôt fait des progrès, des mal-intentionnés l'ont confirmé. Les obſervations chymiques & phyſiques des gens éclairés n'ont pas pu prévaloir; la clameur eſt devenue générale; on a porté des plaintes aux Magiſtrats, adreſſé des mémoires au Conſeil, envoyé des requêtes à l'Intendance.

Ces plaintes étoient ſi viſiblement au moins exagérées & ſi dépourvues de vraiſemblance, que le Gouvernement n'y a pas eu le moindre égard.

M. l'Intendant, dont la ſagacité & le zele

ne cedent point à de vaines clameurs, a cru devoir adreſſer au Bureau de notre Société d'Agriculture, les requêtes qui lui ont été préſentées, en la chargeant d'approfondir la queſtion avec tout le ſoin poſſible. La Société cherchoit de ſon côté les moyens de diſſiper l'erreur du vulgaire qui déjà attribuoit aux défrichemens les mauvaiſes récoltes eſſuyées depuis quatre ans ſur les anciennes cultures. Elle prit le parti d'intéreſſer à cet objet ſes Aſſociés & Correſpondans, diſperſés dans les trente cantons qui partagent ſon département & qui ſont compoſés, chacun, de 20 à 25 Communautés. La lettre circulaire de la Société & le réſultat des obſervations de ſes Membres contenues dans ſa déclaration du 21 Juillet adreſſée M. l'Intendant de Tours, ſont très-propres à achever de détruire les fauſſes aſſertions des ennemis des défrichemens, lorſque ces obſervations ſeront conſignées dans les Papiers publics.

N. B. *M. Véron du Verger, Secretaire perpétuel de la Société d'Agriculture du Mans, nous a fait l'honneur de nous adreſſer les inſtructions precédentes avec la lettre raiſonnée de la même Société à MM. ſes Aſſociés & Correſpondans. Nous publierons dans notre Journal cette lettre & le réſultat de la délibération, lorſque nous aurons reçu cette derniere piece que l'on veut bien nous promettre. Nous en donnerons auſſi un extrait dans notre Gazette. Il y a déjà trop d'erreurs funeſtes à l'Agriculture pour que nous négligions aucun moyen de diſſiper celles que l'on cherche encore à introduire.*

DE CALAIS, *le 22 Octobre.*

Le ſpectacle d'un naufrage ſuffiroit ſeul pour laiſſer dans l'ame l'impreſſion de douleur la plus profonde, quand le danger n'envelopperoit ni nos biens ni nos parens, nos amis, nos Compatriotes. Nous ſommes quelquefois témoins de ces déſaſtres, & tous les intérêts ſe réuniſſent pour en aggraver le poids dans notre cœur. Souvent il arrive dans nos parages que des bâtimens, battus par des vents contraires, ou pris d'une voie d'eau, faute d'une indication conſtante & certaine, ne ſçavent où ſe refugier, & ſont obligés de courir nord ou de faire côte, d'où il réſulte la perte d'une partie de ces bâtimens, de leurs cargaiſons, & même des équipages que nous avons la douleur de voir périr, ſans pouvoir leur donner aucun ſecours. Toujours occupés de ce qui peut contribuer au bien & à la ſûreté de la navigation, les Maire, Echevins, Juge & Conſuls de cette Ville, ont cru devoir ſolliciter l'établiſſement de ſignaux qui puiſſent indiquer les jettées & l'entrée du Port tant de jour que de nuit. La nature de cette demande en aſſuroit le ſuccès auprès d'un Gouvernement bienfaiſant. On doit établir inceſſamment au Fort Rouge, ſitué à l'oueſt des jettées de ce Port un pavillon rouge qui ſera hiſſé le jour, & un fanal qui le ſera la nuit pour indiquer les heures des marées, lorſqu'il y aura dans le chenal 8 à 9 pieds d'eau, & juſqu'à ce que l'eau ſoit deſcendue au-deſſous de cette meſure. Au-deſſous du grand fanal, une lanterne indiquera que la marée aura encore à monter l'eſpace d'une demi-heure. Le pavillon ſera mis à mi-mât quand il y aura 8 ou 9 pieds d'eau dans le chenal, & hiſſé par gradation juſqu'au moment de la pleine mer. Il y aura toujours des *bateaux Lamaneurs* deſtinés à aſſiſter les bâtimens dans la détreſſe; & les Gardiens des ſignaux indiqueront avec des porte-voix la route que les bâtimens qui n'auront pu avoir de Pilote, auront à tenir en donnant contre les deux jettées.

DE LILLE (*en Flandre*), *le 24 Octobre.*

Les huiles de colſat ſe vendent plus de 60 florins. Tout a concouru à empêcher le rabais, faute de vent, on n'a pu en fabriquer aſſez, à beaucoup prés, pour ſatisfaire aux demandes continuelles de cette denrée.

Le Magiſtrat, après nombre de prohibitions, a enfin rendu, à la ſollicitation des Négocians & ſur l'avis de la Chambre de Commerce, une Ordonnance qui accorde une liberté, c'eſt celle de fabriquer des camelots dits *ſept-huitièmes fins*. Il eſt vrai que le même jour, c'eſt-à-dire, le 14, il a réglementé la vente des lainures ou déchets de laine.

Un acte mémorable de bienfaiſance de la même date, c'eſt un établiſſement pour les perſonnes noyées. Il y aura ici 3 dépôts publics de cendres préparées. Le Chirurgien de la Ville eſt Dépoſitaire d'une ſeringue fumigatoire dont l'uſage a été reconnu ſi ſalutaire: il ſe rendra partout où il en ſera requis. Celui qui donnera le premier avis de

la découverte d'une perſonne noyée, recevra une récompenſe de ſix florins. Tous les frais que l'on aura faits pour ſecourir ces malheureux ſeront rembourſés &c. &c. &c.

De Paris, *le* 31 *Octobre.*

Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 6 Mai, regiſtrée en Parlement le 22 Juillet, portant rétabliſſement de l'Office de Maître des ouvrages de la Ville de Rouen.

Trois Lettres-Patentes du Roi données à Compiegne le 15 Août, regiſtrées en Parlement le 27; 1°. pour réſerver aux Huiſſiers & Sergens, comme par le paſſé, les priſées & ventes des biens-meubles, & établir au profit du Roi la perception de quatre deniers pour livre du montant de toutes ces ventes dans la Principauté de Dombes; 2°. pour que l'Edit de Juin 1771 qui abroge les decrets volontaires, & les Lettres-Patentes du 7 Juillet ſuivant, ſoient exécutés dans cette Principauté, à l'exception des art. 35 & 36 dudit Edit; 3°. pour que les nouveaux droits ſur l'amidon & ſur les papiers & cartons y ſoient également perçus.

Déclaration du Roi du 16 Août, qui ordonne que les Officiers de la Grande Chancellerie ne ſeront pas ſujets à l'exécution de l'Edit de Décembre 1770 concernant le marc d'or.

Arrêt du Conſeil du 9 Septembre, qui ordonne qu'il ſera payé pour droit de petit-ſcel des actes de réception & preſtation de ſerment des Employés de la Ferme générale, ſçavoir par les Directeurs & autres principaux Employés 1 l. 5 ſ.; par les Lieutenans, Brigadiers, Regrattiers 12 ſ. 6 d.; & par les ſimples Gardes 6 ſ. 3 den.

Autre du 20 Septembre, qui ordonne que tous les Employés des Fermes générales pourront rapporter des procès-verbaux pour contravention aux réglemens concernant les droits deſdites Fermes, ſans être obligés de prêter de nouveau ſerment.

Autre du 30 Septembre, qui ordonne le rembourſement des quittances de finances délivrées aux Contrôleurs des Rentes, ſupprimés, pour partie de la liquidation du prix de leurs Offices.

Réſultat du Conſeil de Monſeigneur le Comte de Provence du 4 Octobre, portant l'ouverture du centième denier dû par les Officiers de Juſtice, Police & Finance, & autres, dans l'étendue de ſon Apanage pour l'année 1773 & les ſuivantes; & qui ordonne l'exécution de l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 6 Juillet dernier, portant Réglement pour les Revenus caſuels.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud, ſur les hiboux, les moineaux &c. Au Château de Courcel, près Clermont en Argonne, le 12 *Août* 1772.

Je me hâte, Monſieur, de répondre à l'invitation que vous faites aux Amateurs de l'Agriculture, dans vote Feuille N°. 60, de vous communiquer leurs obſervations, relativement aux moineaux, qu'un Anonime Hanovrien prend ſous ſa protection & couvre du manteau de l'utilité publique.

Il n'eſt pas étonnant, Monſieur, que quelqu'un cherche à défendre ces pernicieux oiſeaux de la ſorte de conſpiration générale formée dans pluſieurs pays & deſirée dans tous les autres, pour en détruire l'eſpece: c'eſt de tout tems que certaines perſonnes ſe ſont plû à oppoſer des opinions ſingulieres & ſiſtématiques aux opinions généralement reçues; ne ſeroit-ce pas pour accomplir cette parole de l'Ecriture, *tradidit mundum diſputationibus eorum*, & concourir au ſurplus au bien de la Société, car ce fût toujours du ſein de la critique & de la diſcuſſion des différens ſiſtêmes qu'on vit naître les découvertes qui lui ont été les plus utiles?

Que l'on ait publié l'apologie des hiboux & chouettes, cela ne m'étonne pas; il eſt juſte, quand on fait le procès aux moindres des individus, d'informer à charge & à décharge.

Si l'on dépoſe en conſéquence contre les forfaits de ces oiſeaux ténébreux, ils indiſpoſeront néceſſairement par le tems, le genre & les circonſtances odieuſes de leurs attaques.

Une ame ſenſible eſt plus ou moins affectée des maux qu'éprouvent les créatures même *déraiſonnables*, & il n'en eſt pas de plus

grands ſans doute que le péril non interrompu d'une mort affreuſe dans le lieu & le ſein du repos.

Mais ſi nous ſommes Zélateurs de l'Agriculture, Patriotes réfléchis, réſervons plutôt notre ſenſibilité pour les peines de nos ſemblables, & ſur-tout pour celles des plus utiles coopérateurs de nos travaux.

J'en reviens aux hiboux & chouettes, & je dis que ſi on les voit ſurprendre dans un ſommeil tranquille mille oiſeaux innocens dont les uns font l'ornement de nos tables, pendant que les autres, ſans nuire à nos récoltes, nous réjouiſſent par leurs goſiers mélodieux; ces mêmes chouettes & hiboux font une guerre non moins ſanglante aux rats, ſouris, taupes & mulots qui ravagent tour à tour nos meubles comme les productions de nos campagnes & de nos jardins.

En comparant donc l'utilité avec les inconvéniens & jugeant, comme je viens de dire, d'après des faits & des informations pour & contre, j'eſtime que la famille des oiſeaux nocturnes doit vivre & a gagné ſon procès.

Mais en inſtruiſant celui des moineaux avec la même impartialité, je ne vois rien de ſolide qui puiſſe infirmer la ſentence que tous les Cultivateurs deſirent voir prononcer contr'eux.

Les Gouvernemens de Veniſe, de Pruſſe & de pluſieurs autres Etats d'Allemagne les ont proſcrits depuis long-tems dans ces pays. Les inſectes dont l'Anonime étranger prétend que les moineaux purgent les terres où ils abondent, ſont-ils plus communs dans ceux où l'on a détruit ou du moins diminué notablement le nombre de ces oiſeaux?

J'ai été à même d'examiner le fait; mais je ne l'ai pas fait aſſez rigoureuſement: il eſt néanmoins le vrai nœud de la queſtion: en revanche, je puis former un préjugé grave pour la négative, & mettre ſur la voie de réſoudre le problême par analogie & comparaiſon.

Je remarque donc que les moineaux francs, les ſeuls véritablement dangereux, n'aiment pas les habitations iſolées & qui touchent ſur-tout aux grandes forêts.

Il y a dans ma Terre une jolie ferme dans cette poſition avec cent arpens en bonne culture & un colombier peuplé: toutes les eſpeces poſſibles d'oiſeaux du pays y abondent; un clos & des allées de plus de huit cens ceriſiers les attirent: les ſeuls moineaux, quoique friands du fruit de cette plantation, n'y viennent jamais, & ſont par milliers autour du château que j'habite à une lieue de ſa diſtance.

On voit pluſieurs autres fermes également à la rive de nos forêts ſans y trouver aucun des pernicieux oiſeaux dont il s'agit.

A une lieue de ma Paroiſſe, on trouve la vallée de Bieme entre deux hautes montagnes couvertes de bois: quelques familles nobles y apporterent, il y a environ 250 ans, l'Art de la Verrerie en bouteilles & cloches de jardins: quelques bas Ouvriers s'attacherent à leur ſervice. C'eſt dans ce lieu ſauvage en apparence, & de fait inhabité juſqu'à cette époque, qu'un travail aſſidu & l'effet d'un commerce actif qui en réſulte a plus que décuplé la colonie très-intéreſſante dont je parle.

J'aurai l'honneur de vous en entretenir plus au long une autre fois, elle mérite toute l'attention de quelqu'un qui eſt, comme vous, Monſieur, le Zélateur & l'Apôtre de l'Agriculture, du Commerce, des Arts & de l'activité.

Quoique cette Vallée longue de près de 5 lieues, & où l'on compte aujourd'hui 15 hameaux ou villages prodigieuſement peuplés, renferme pluſieurs colombiers qui attirent les moineaux, & qu'on y récolte des bleds magnifiques, du moins dans les défrichemens améliorés par les cendres brûlées & le réſidu des pots où l'on fond le verre, les moineaux ne s'y trouvent guères plus communément que dans les fermes iſolées & contiguës aux forêts.

Les Laboureurs s'applaudiſſent de s'y voir à l'abri des inſultes de ces pernicieux oiſeaux, & perſonne ne ſe plaint d'être plus fatigué là qu'ailleurs pour les légions d'inſectes dont l'Anonime Hanovrien nous menace, ſi on détruit les moineaux qui, à ſon avis, ſemblent avoir une miſſion de la Providence pour nous en préſerver.

Malheur à ceux que des craintes imaginaires ou de peu d'objet écartent tous les jours de la route du grand bien & de la vérité! Le Ciel ne créa ſans doute l'homme délibérant & raiſonnable que pour apprécier le bien & le mal toujours plus ou moins mêlés enſemble; & le plus précieux de dons du Créateur ne fut-il pas d'être rendu

capable de ſe décider ſur les partis à prendre & dans leſquels les inconvéniens ſont moindres que les avantages, *optimus ille qui minimis urgetur.*

Je concluds donc, Monſieur, que les moineaux ſont un vrai fléau pour l'Agriculture. Heureuſement ſi leur fécondité eſt exceſſive, leur vie eſt également courte : nés les plus laſcifs de tous les oiſeaux, leurs excès en conſéquence abrégent les trois quarts de leurs jours : pluſieurs Auteurs aſſurent qu'ils ne durent en liberté que deux ou trois ans, & qu'ils vont juſqu'à 10 & 12, ſi on les tient en cage.

Ne pourroit on pas placer ici plus d'une moralité ? Mais je m'écarterois de mon but principal.

Cette paſſion des moineaux pour leurs femelles n'eſt pas toujours ſans exception ; il en eſt qui ſemblent s'en diſtraire par un travail opiniâtre. J'étois, il y a un mois, chez les Cordeliers de Briey en Lorraine ; leur Egliſe bâtie avec les magnifiques pierres de taille du Château des anciens Ducs, eſt de la plus grande ſolidité. Leur Supérieur, Religieux reſpectable, me montra un moineau qu'il voyoit de ſa cellule conſtamment appliqué depuis trois ans à élargir avec ſon bec un disjoint de pierre de taille d'abord imperceptible, & où il eſt parvenu enfin à loger ſon nid, ce printems.

Une vie laborieuſe prolongera donc toujours les années des animaux comme celles des hommes, & l'abus du penchant à reproduire ſon eſpece abrege néceſſairement toutes les eſpeces en même tems qu'elle les dégrade.

J'invite, Monſieur, vos Correſpondans à me communiquer, par la voie de vos Feuilles intéreſſantes, leurs réflexions ſur la néceſſité comme ſur les moyens de détruire les moineaux ; j'y travaille de mon côté ; & un Eccléſiaſtique reſpectable qui eſt à 10 lieues d'ici (1), vient d'en prendre plus de trois mille en deux mois avec un pannier fort ſimple qu'il m'a envoyé.

Je vous rendrai compte du réſultat de ſes procédés & des miens pour extirper cette pernicieuſe eſpece ; les bornes d'une lettre ne me permettent pas de le faire aujourd'hui ; ni de faire part au Public, par votre canal, des effets ſinguliers de mes méthodes pendant l'hiver dernier relativement à une deſtruction non-moins intéreſſante & dont ce motif me fait occuper.

Je me propoſe auſſi de vous rendre compte de mes expériences ſur des cultures inconnues dans ce pays, & qui m'offrent la perſpective de la plus abondante récolte dans un clos de près de 300 arpens qui m'appartient & facilite naturellement les différens eſſais d'Agriculture.

Heureux ſi je pouvois imiter de loin mon ancien ami & Compagnon d'Etude militaire, M. de Muſtel de Rouen, dont j'admire & vous célébrez la deviſe, *colligit ut ſpargat.*

J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, De Lille de Moncel, premier Lieutenant de la Grande Louveterie, Lieutenant des Maréchaux de France.

P. S. Ma lettre écrite, je reçois l'avis du ſoixante-ſeptième loup tué, cette année, à mes chaſſes, ſans les louvetaux.

(1) *M. Martinet, Curé de Quatre-Champs, Diocèſe de Rheims.*

II.

Nouvel inſtrument à l'uſage de l'Artillerie.

Le Capitaine Scott vient d'inventer en Angleterre cet inſtrument deſtiné à rendre le ſervice du canon plus sûr, plus commode, plus expéditif. Le 30 Septembre dernier, l'eſſai en a été fait à Woolwich, en préſence des Officiers du Corps Royal d'Artillerie, ainſi que des Inſpecteur & Profeſſeur de l'Académie Royale. Après pluſieurs épreuves répétées, il a été unanimement prononcé que la méthode de M. Scott répondoit parfaitement à l'objet propoſé, & qu'elle avoit de très-grands avantages ſur les pratiques ſuivies juſqu'à préſent. L'art de détruire eſt auſſi très-bon à perfectionner, même pour le bien de l'humanité.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 24 Octobre 1772, au Mercredi 28 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18 l. 10 ſ., 19 à 22 l. *le ſeptier ; idem* nouveau, de 21, 24 à 28 livres. Il ne s'en eſt point vendu au Port de la Grève. Le ſeigle, de 14 l., 10, 15 l. 10 ſ. à 16 l. 5 ſ. ; l'orge, de 9, 10 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 24 Octobre 1772 au Mercredi 28 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 23 liv. 10 ſ. à 24 liv. 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 20 à 24 livres *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 31 Octobre 1772, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 31 Octobre 1772.*

	H	ß	
Or de Portug. à . . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	84		
L'argent à 11 d. . .			
20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51	15	
Piaſtres à	49		

CHANGES DE PARIS, *du 31 Octobre 1772.*

Amſterdam	55 ⅜ à ¼
Londres	31 1 16d
Hambourg	184
Madrid	15 4 6
Cadix	15 3
Livourne	96
Gênes	94
Lyon, *Saints*	⅛ p. ⅜ p.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Jeudi 29 Oct. 1772		Du Vendredi 30.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*	
Deſchapelles, 6 p. mois 1772.	C.	Lempereur, ſix p. mois 1772.	A.
Courmont, *id.*	C.	Rouillard, *idem.*	C.
Nau, *idem.*	J.	Boſcheron, *idem.*	C.
S. Janvier, *id.*	J.	Penchain, *id.*	F.
Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	M.
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Jeudi 29.*	*Vendredi 30.*	*Samedi 31.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1257 ½ . . .	1260 70 . . .	1270 80 . . .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	810. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	165 ½ . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	53 . . . . .
Emprunt Oct. .	290 88 . . .	. . . . .	290 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 27 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 9 Octobre.*

LES révolutions de la Pologne & du Port de Dantzick déroutent le commerce. On écrit néanmoins de cette Ville que plusieurs Négocians qui l'avoient quittée, y étoient depuis quelque tems retournés, sur l'assurance qu'ils avoient reçue de n'y trouver que de la protection & des encouragemens. Ces espérances s'évanouissent.

DE MUNICH, *le 7 Octobre.*

S. A. E. de Baviere qui a daigné agréer le titre de Président de la Société d'Agriculture de cet Electorat, encourage par son exemple les Membres de cette Société aux recherches utiles à l'économie rurale. Les Bavarois qu'on auroit pu, jusqu'à ces derniers tems, accuser d'indifférence pour les Arts, répondent aux desirs & aux efforts du Souverain : l'Agriculture sur-tout & l'Histoire naturelle sont aujourd'hui un des principaux objets de leurs études. La Société d'Agriculture établie à Altenocting a déjà mis sous les yeux du Public les preuves de leurs progrès dans la connoissance de la nature. M. le Baron de Hartmann, Vice-Président, déploye le zele le plus ardent & la science la plus profonde dans la direction des travaux de ses Associés. Parmi les productions publiées par cette laborieuse Académie, il y en a plusieurs qu'on gagneroit beaucoup à traduire dans d'autres Langues, & que l'on pourroit prendre pour guides dans une foule d'opérations. De ce nombre est le *Payſan Bavarois & Palatin.* Ce *Payſan* a bien observé, bien vu, bien procédé, bien éprouvé. Parmi les choses nouvelles que l'on enseigne, on remarque la liberté avec laquelle le zele y attaque les abus & les fautes de Police & d'Administration. Le Prince a imposé ce devoir à la Société dans ses Statuts, & c'est un monument élevé à sa gloire. Comme cette Société n'a pour but que l'utilité publique, en mettant au jour ses propres découvertes, elle y joint toutes celles dont l'expérience constate la bonté. Cette collection a commencé en 1769, & elle s'étend de jour en jour.

(*Nous rendrons compte des objets les plus intéreſſans que ce Recueil renferme ; nous remplirons par là un double devoir & envers le Public & envers cette reſpectable Société qui a des droits parrticuliers à notre reconnoiſſance & à notre dévoûment*).

ITALIE.

DE FLORENCE, *le 3 Octobre.*

Plusieurs rivieres, après des pluies extraordinaires, se sont encore débordées,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

durant le mois dernier, dans l'Etat de Veniſe & autres Etats d'Italie.

Nous apprenons de Livourne qu'il y a dans la Méditerranée une quantité prodigieuſe de Corſaires. On compte qu'il n'y en a pas moins de quarante des ſeuls Etats de Tunis. La Régence d'Alger, pour ne pas favoriſer les approviſionnemens des Ruſſes, a mis des entraves à l'exportation des grains. L'Empereur de Maroc a permis la ſortie d'une certaine quantité hors de ſes Etats où la récolte a été fort abondante.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 6 Octobre.*

Les pluies ont fait déborder les rivieres dans quelques Provinces & notamment dans la Catalogne.

S. M. a accordé à D. Fernand de Ibarra y Padilla, Directeur de la Fabrique Royale d'ouvrages d'eſpart, eſpece de genêt ou jonc, le privilege excluſif de faire un établiſſement à Damiel, ſa Patrie, ou autre lieu à ſon choix; S. M. a même daigné lui faire des avances pour hâter ſes progrès. Les récompenſes & la liberté ſont une autre ſorte d'encouragement pour l'induſtrie.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 12 Octobre.*

Nous venons encore d'apprendre d'Yorck que des rivieres enflées par les pluies avoient endommagé des ponts, rompu des chemins, ruiné des campagnes.

L'augmentation du prix de la biere a ſuivi celle du prix des grains : il en a été de même du lait & autres denrées. On prétend que les Revendeurs en alterent aujourd'hui la qualité; & que les Boulangers & les Laitiers ſur-tout mériteroient d'être punis. Au milieu de la cherté qui excite tant de plaintes, il y a des endroits, dans le Devonshire, par exemple, où les vivres ſont à un prix très-modéré, & même bas : le bœuf s'y vend trois pences la livre, le mouton deux & demi, le veau quatre pences, la volaille un shelling la paire, une oye graſſe dix-huit pences &c.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le 12 Octobre.*

Les prix des grains ne varient pas. Il nous arrive des farines de Philadelphie, & des bleds du Havre, de Rouen, de Saint-Malo, de Marans &c.

Les premiers jours de ce mois, il y a eu une légere augmentation dans les prix des marchandiſes de l'Amérique. Du 14 au 30 du mois dernier, il étoit entré treize navires venant de ces contrées; à ſçavoir la *Julie*, le *Satyre*, la *Fortune*, le *Baron de Cluni*, la *Comteſſe de la Marche*, la *Jeune Eliſabeth*, le *Télémaque*, le *Paquebot des Arcayes*, la *Philantropie*, la *Ville du Cap*, le *Boucaſſin*, la *Grande Anſe*, la *Jeune Victoire*.

Il a été expédié, pendant le mois de Septembre, tant par terre que par mer, 2220 barriques 39 quarts de ſucre brut, 4173 b. 131 q. de ſucre blanc; 25727 liv. indigo; 2,996,836 café; 43,530 cacao; 24,066 rocou.

DE LA ROCHELLE, *le 14 Octobre.*

Il y a long-tems que nous avons paſſé condamnation ſur un article aſſez remarquable. On a dit que le génie de notre Nation n'étoit propre qu'à perfectionner & non à inventer, on l'a répété; nous l'avons cru comme les Etrangers; & tout en méritant une réputation bien différente, nous le croirions encore : cependant, excepté dans les choſes de mode, il eſt très-vrai qu'en général nous imitons peu; & tandis que l'induſtrie étrangere pénétre difficilement parmi nous, la nôtre ſe répand avec une rapidité ſinguliere dans les autres Etats de l'Europe. Nous n'adoptons pas même, ſi ce n'eſt très-rarement, nos propres inventions, lors même que l'utilité en eſt manifeſte. Dans bien des pays, les Arts ne ſont que les Arts de la France. Les Eſpagnols viennent d'apprendre de nous la fabrication des eaux-de-vie. Déjà ils commencent à entrer en concurrence avec nous pour la qualité; & cette Province en particulier ſe reſſent beaucoup de leur concours

dans les Places de Flandre, de Picardie, & des pays du Nord, accoutumées ci-devant à ne s'approvisionner que chez nous. D'un autre côté, il nous seroit facile d'apprendre à faire de l'huile de graine de lin, nous en vendons la matiere aux Hollandois, & les Hollandois viennent ensuite nous en vendre l'huile. Pourquoi donc ne pas regagner d'un côté ce que nous perdons de l'autre ? Ce n'est pas la main-d'œuvre qu'il faut ici considérer, du moins comme l'objet le le plus intéressant ; c'est l'avantage du Cultivateur & celui du Consommateur. Quand nous ferons de l'huile de graine de lin en concurrence avec les Hollandois, les Acheteurs de la graine multipliés lui donneront un nouveau prix, & le nombre des Vendeurs grossi contribuera, ainsi que l'épargne résultant de la fabrication faite sur les lieux, à diminuer le prix de l'huile. Cette idée en apparence assez avantageuse, sera vraisemblablement inutile ; on la trouvera inexécutable, premiérement parce que cette Province n'ayant pas des Ouvriers intelligens en ce genre, il est impossible d'en avoir ; & qu'étant dépourvue de moulins à huile, il est également impossible d'en construire. En vertu de ces beaux raisonnemens, nous ne ferons donc pas de l'huile de graine de lin.

De Blois, *le 16 Octobre.*

Le Conseil Supérieur de cette Ville, par un Arrêt provisoire du 25 Septembre dernier, a fait défenses d'exécuter l'Ordonnance du Siege de la Police d'Angers, rendue le 24 Août dernier concernant le droit de mouture, ci-devant annoncée. Les Meuniers sont maintenus, jusqu'à ce qu'il en ait été statué définitivement, dans la possession de rendre, outre leur payement & droit de mouture de douze boisseaux sec & net, treize boisseaux, pour le moins, de farine combles & pacsés.

D'Angers, *le 16 Octobre.*

Les Maitres Entrepreneurs des carrieres d'ardoise de cette Ville se sont réunis pour ne former qu'un seul & même Corps, contre la teneur des Réglemens ; de façon qu'ils ont renvoyé la majeure partie des Ouvriers, & qu'ils portent leurs gains à un taux arbitraire. Cette association ne durera peut-être pas ; si l'on appelloit d'autres Entrepreneurs, ils seroient peut-être forcés de la rompre. Il est à croire que la moindre concurrence dans cette exploitation déconcerteroit leurs projets.

La destruction de la forêt de Beaufort en Anjou laissera dans la partie des bois un vuide d'autant plus sensible que cette Province en est déjà assez dénuée, à cause du peu de soin que l'on a de remplacer par de nouvelles plantations ceux que l'on vend. Cependant ces plantations deviendront peut-être bientôt un des objets les plus avantageux à cultiver.

Le nettoyement de l'Authion qui coule le long de cette forêt pour se rendre dans la Loire, ordonné par un Arrêt du Conseil, s'exécute actuellement. Si la réussite répond aux soins de l'Entrepreneur, ce ruisseau aura quelque utilité. Les frais uniquement supportés par les dix-sept Paroisses riveraines seront pour elles un fardeau accablant, s'ils doivent monter, comme on le prétend, à deux millions ; ces travaux les ruineroient en attendant qu'ils les enrichissent. Comme l'utilité de l'entreprise ne se bornera pas à elles seules, & qu'elle sera pour la Province un bien public, il est à croire qu'une portion de cette rude charge sera repartie sur le reste du pays qui doit en profiter.

De Lille (*en Flandre*), *le 17 Octobre.*

Les prix des grains continuent d'augmenter légérement. Les huiles de colsat se soutiennent constamment sans apparence de diminution prochaine. Le cent pesant d'amidon se vend 25 florins.

De Dieppe, *le 19 Octobre.*

La pêche du hareng est en train depuis quelque tems. Le premier bateau qui en soit revenu, rentra le 9 de ce mois chargé de cinq lests de harengs salés, qui ont été vendus à raison de 330 liv. le lest, composé de douze barils. Le poisson de trois autres bateaux arrivés le 10 s'est vendu sur le pied de 315 liv. le lest. C'étoit encore assez loin du prix commun ; mais on n'étoit pas encore dans le fort de la pêche. La morue de terre-Neuve vaut 120 livres le cent

de ſoixant-huit poignées ; & la morue en baril 60 livres.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Seconde Réponſe aux Queſtions ſur la culture des aſperges, par M. Robert d'Hauby. Au Château d'Ormeſſon, ce 10 Septembre 1772.

C'eſt avec grand plaiſir, Monſieur, que je vous adreſſe le Mémoire ci après.

Par votre Gazette N°. 70, page 559, on vous fait différentes queſtions ſur la plantation des aſperges ; pour y répondre d'une maniere claire, on va donner le procédé de plantation, le meilleur & le plus ſimple.

Maniere la meilleure pour planter & avoir de belles aſperges.

Dans le courant de l'automne, on formera ſes rayons de 4 pieds de largeur, ſur deux pieds & demi de profondeur, en laiſſant des entre-deux de quatre pieds, lorſque le terrein ſera ſans eau ; car s'il étoit humide, on ne donneroit aux rayons que quinze pouces de profondeur, & la terre des rayons rejettée ſur les entre-deux, formeroit à peu près la même profondeur de deux pieds & demi : mais dans ce dernier cas, il faudroit ſe ſervir d'autre terre pour former le terreau ci-après.

La meilleure expoſition à donner aux rayons, eſt celle d'avoir leur direction du nord au midi, & tant que l'on peut en pente vers ce dernier, avec un abri de mur ou autre au nord.

Toutes les terres excavées de rayons doivent ſe tranſporter à la brouette ; la meilleure dans un dépôt voiſin à la tête des rayons, pour en former le terreau ci-après, & la mauvaiſe ou médiocre au-dehors du jardin.

Les rayons formés, on porte ou roule 18 pouces de hauteur de fumier (1) dans toute l'étendue des rayons qui, bien foulés aux pieds, ſe réduiſent à 12 pouces.

Avec un tiers des meilleures terres excavées, un tiers de ſable gras, ſi l'on en a, & un tiers de terreau de fumier conſommé, ou moitié terre & autant de terreau, on compoſe une bonne terre que l'on mêle & paſſe à la claye. On en porte ſix pouces de hauteur ſur le fumier des rayons, en dépoſant toujours ſa terre en avant, afin de ne la pas fouler & d'entaſſer au contraire le fumier le plus poſſible.

A meſure que la terre compoſée ſe voiture à la brouette, le Jardinier étant ſur les entre deux, ou ſur le fumier, avec un rateau, régaliſe la terre de 6 à 7 pouces de hauteur, pour qu'il y en ait ſix pouces de haut lors de la plantation.

Sitôt les grandes gelées paſſées, commencement de Mai (1), on établit ces griffes d'aſperges ſur deux traits tirés au cordeau, à diſtance de 2 pieds l'un de l'autre, ſur leſquels on établit ces griffes à 2 pieds l'une de l'autre en échiquier, de maniere qu'elles ſe trouvent à deux pieds en tous ſens & à un pied des bords des entre-deux (2). Ce ſont-là les bonnes diſtances, ſi l'on aime mieux la qualité & la groſſeur que le nombre.

A meſure que l'on poſe & étend bien les racines des griffes, on les aſſujettit avec une poignée de terre compoſée ſur chacune ; & après qu'un rayon eſt achevé, on recouvre toutes les griffes dans toute la largeur & longueur du rayon de trois pouces de terre compoſée, amenée par les entre-deux, pour ne pas paſſer dans les rayons, & on l'égaliſe au rateau, comme les ſix pouces du deſſous.

Il n'eſt plus queſtion que de les ſarcler en tous ſens, de maniere qu'il n'y ait jamais d'herbes, & de les arroſer, au beſoin, dans la premiere année ſeulement.

A la Saint Martin, on coupera tous les montans rès pieds, rès terre, & on donnera un léger labour en coulant ; on fera toutes les années la même choſe, ſauf que la pro-

(1) *Lorſque le terrein eſt ſec, on prend du fumier de vache ; s'il eſt au contraire humide & froid, on prend celui de cheval ou de moutons.*

(1) *On peut planter juſqu'au 15 d'Avril ; mais le plutôt eſt le meilleur, & le faire toujours par un beau tems.*

(2) *Il y aura ſix griffes par toiſe courante de rayon, & pour cent toiſes ſix cens griffes, qui coûtent 4, 5 ou 6 ſ. le cent, Quai de la Ferraille.*

fondeur des labours augmentera en proportion de l'augmentation des terres rapportées.

Au mois de Mai ſuivant on donnera un pareil labour & on rechauſſera de 3 pouces avec la terre compoſée, on ſarclera toute l'année, de maniere qu'il n'y ait jamais d'herbes.

Idem les trois années ſuivantes.

A la quatrième pouſſée, qui ſera la troiſième année révolue de plantation, on cueillera les plus belles aſperges ſeulement.

Tous les plants bien choiſis & de deux ans font de belles & groſſes aſperges. J'ai l'expérience que celles de Hollande ne font pas mieux que les autres & que tout dépend de la façon de les planter & cultiver.

A la S. Martin de la quatrième année & des ſuivantes, on relevera ſix pouces de la terre des rayons ſur les entre-deux & on cultivera le deſſous: elle bonnifie le terrein & les plantes, & l'on recouvrira dans les premiers quinze jours de Mars, après avoir cultivé comme à la S. Martin, toujours ſans paſſer dans les rayons.

On fumera tous les deux ans, à commencer de la quatrième année, avec fumier conſommé de la qualité requiſe.

On peut dans les mois de Mars & d'Avril couvrir de grand fumier, en découvrant dans les beaux jours & recouvrant les ſoirs.

C'eſt une vieille erreur de garnir le fond des rayons de briques, tuiles ou planches.

Je me propoſe de vous donner un moyen d'avoir des artichaux depuis le commencement juſqu'aux gelées, toujours tendres, au lieu d'être durs & chanvreux.....

J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, ROBERT D'HAUBY.

II.

Lettre concernant l'Indigo. A Paris ce 4 Septembre 1772.

MONSIEUR,

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on ſe plaint de l'ignorance où l'on eſt en Europe de la nature & de l'origine de pluſieurs drogues qu'on tire des Indes Orientales & Occidentales, quoiqu'elles ſoient d'un uſage journalier ſoit pour la Médecine ſoit pour les Arts. L'indigo a été long-tems de ce nombre: pluſieurs Botaniſtes ſe ſont trompés ſur le genre de plante dont on peut retirer cette fécule bleue; Tournefort même ne l'a rangé qu'après coup parmi les eſpeces de l'émerus. Tous les autres, tels que Marcgrave, Ray, Linnée &c, ont regardé auſſi cette plante comme étant de la famille des légumineuſes ou papillonnacées. M. Beauvais Raſeau eſt le ſeul des Modernes qui ait élevé quelque doute à ce ſujet (dans l'Art de l'Indigotier publié par l'Académie) & qui en ait fait un genre de plante particulier, parce qu'il prétend que les pétales de la fleur de *l'indigofera* s'étendent en maniere de fleur en roſe, & que la ſtructure de cette fleur differe de celle de l'émerus. Mais comme tous les Botaniſtes modernes François & Etrangers, qui l'ont vue & obſervée attentivement, ſoit ſur les lieux, ſoit dans les ſerres ou jardins où on la cultive, ſont d'un avis différent, je crois qu'on peut d'autant plus s'en tenir à leur déciſion, que M. Beauvais lui-même dit dans un autre endroit de ſon Ouvrage, que les fleurs de *l'indigofera* ſont ailées ou papillonnacées: il ne differe des Botaniſtes qu'en ce que ceux-ci ne donnent que quatre pétales à ces fleurs, & qu'il leur en donne cinq. Il doit donc paſſer pour conſtant que les différentes plantes dont on retire une fécule bleue nommée *indigo*, ſont toutes de la famille des plantes légumineuſes: pluſieurs d'entr'elles ne ſont peut-être même que des variétés d'eſpeces, quoiqu'il ſoit conſtant d'ailleurs qu'on en compte cinq très-diſtinctes en Amérique. Il y a encore lieu de préſumer que ces eſpeces ne ſont pas les mêmes qu'on emploie pour le même objet dans les Indes Orientales; c'eſt ce qui paroît du moins par la différence du tems qu'on met à la fermentation de ces plantes dans les divers pays de l'Orient, tels que la Chine, le Japon, Amboine, le Mogol, la Perſe, Alexandrie &c; différence qui ne quadreroit pas aſſez avec celle du climat des différens lieux, ſi l'on y employoit la même plante. En effet vingt-quatre heures ſuffiſent à Agra pour la fermentation, pendant qu'il en faut quarante-huit à Saint-Domingue dont le climat eſt plus chaud. Or comme le ſage Auteur de la Nature, pour faciliter à l'homme la connoiſſance & l'uſage des plantes utiles à ſes beſoins, a doué les plantes qui compoſent chaque dif-

férente famille des mêmes vertus, quoiqu'en des degrés différens, quelques Phyſiciens modernes ont imaginé de faire des tentatives ſur pluſieurs eſpeces de plantes légumineuſes, perſuadés que, par l'analogie, ils pouvoient eſpérer d'en retirer une fécule de même nature que l'indigo. Quelques-unes de ces tentatives, qu'on aſſure avoir réuſſi, n'ont point été rendues publiques : M. Buc'hoz nous apprend ſeulement (dans ſes Lettres Périodiques) que pluſieurs eſſais faits ſur les feuilles du robinia ont fait découvrir en elles une matiere propre à la teinture qui ne le céde pas à l'anil ou indigo, par le beau bleu qu'on en retire. On regrette que ce ſçavant Botaniſte n'ait pas indiqué l'eſpece de *robinia* ſur laquelle ces eſſais ont été faits, qu'il ne ſoit pas entré dans un plus grand détail ſur un objet ſi important, qu'il n'ait pas même cité l'Auteur d'où il a tiré cette obſervation, & celui qui a fait l'eſſai. Vous l'engagerez ſans doute, Monſieur, à le faire par la voie de votre Gazette ; il complettera le ſervice qu'il rend au Public par ſes obſervations utiles, & en lui faiſant connoître l'Auteur de la découverte, il le mettra à portée de juger du degré de foi qu'il y doit ajouter.

D'un autre côté, MM. les Auteurs du *Manuel du Naturaliſte* nous apprennent que les feuilles de cytiſe-indigo, qui croît à la Louiſiane, donnent une couleur bleue, & *qu'on pourroit la cultiver avec ſuccès dans nos Provinces méridionales*. Ils auroient dû donner le nom de cette eſpece, ou la ſpécifier davantage, afin qu'on pût profiter de leur avis : on ſe flatte qu'ils le feront auſſi à votre réquiſition, s'ils veulent rendre leur bienfait profitable. Il eſt beau de créer des Arts ou de les perfectionner : les hommes ont toujours été ſenſibles au bien que leur ont fait ceux qui ont pourvu à leurs beſoins, au point qu'on leur accordoit autrefois les honneurs divins. Si nous ſommes aſſez éclairés aujourd'hui pour que la ſuperſtition n'outre pas notre zele, nous n'en ſommes pas moins reconnoiſſans envers ceux qui contribuent à la perfection de nos Arts. Leurs noms gravés au Temple de Mémoire; leurs écrits moins ſujets, que ceux qui concernent les autres parties de la Littérature, à la variation du goût, les aſſurent de l'immortalité. Mais quel bien opéreront-ils ſi, à l'exemple de Pline, ils ſe contentent d'indiquer les procédés des Arts ? Ils ne cauſeront que des regrets à ceux qui veulent s'inſtruire, les engageront dans des tentatives infructueuſes, ou les décourageront d'en entreprendre.

J'ai l'honneur d'être &c.

I I I.

Programme au ſujet de l'Ouvrage intitulé : Monde primitif, analyſé & comparé au Monde moderne.

Les Sçavans des Pays Etrangers n'ayant pu jouir du bénéfice des trois mois annoncés pour la Souſcription de cet Ouvrage, & ayant deſiré qu'elle fût prorogée en leur faveur, l'Auteur avertit par ce Programme, qu'il en étend la durée juſqu'à la fin de cette année 1772, pour le premier volume ; & qu'alors celle-là étant abſolument fermée, il en ouvrira une ſeconde de ſix mois, aux conditions qui ſeront indiquées alors pour deux autres volumes in-4°. qui auront pour objets, l'un les *Principes* ſur l'origine du Langage & de l'Ecriture, avec nombre de Planches ; & l'autre, la *Grammaire univerſelle*.

On avertit en même tems le Public, que l'on diſtribuera, au commencement du mois de Novembre prochain, & à compte de la Souſcription, le Plan général & raiſonné de toutes les portions qui entrent dans ce grand Ouvrage ; & qu'à la clôture de la Souſcription actuelle, & dans le courant de Janvier, on délivrera encore une portion conſidérable du premier volume, qui contiendra l'explication, 1°. du ſecond fragment de Sanchoniaton, ou l'Hiſtoire de Saturne ; 2°. de l'Hiſtoire de Thot, ou Mercure ſon Secretaire ; 3°. de l'Hiſtoire d'Hercule & de ſes douze Travaux : morceaux qui font un tout inſéparable.

Le Public ſera ainſi mieux en état de juger de l'Ouvrage dont on proroge ici la Souſcription. Le reſte du volume ſe diſtribuera au plus tard au mois de Mars 1773, avec les noms de MM. les Souſcripteurs.

Nous ajouterons ici, par déférence pour le Public, qui a deſiré d'être inſtruit du nombre de volumes qu'auroit cet Ouvrage, que s'il reçoit favorablement les trois que nous venons d'indiquer, ils ſeront ſuivis de trois autres qui auront pour objet la *Mytho-*

logie & l'Hiſtoire des premiers Peuples ; & par rapport aux *Dictionnaires*, qui font une portion ſéparée des objets précédens, qu'ils ſeront renfermés dans quatre volumes.

Lorſque nous avons dit que ces volumes ſeroient de 500 pages qui, par le grand format qu'on a pris, contiennent la valeur d'un nombre beaucoup plus conſidérable, on n'a pas entendu s'en tenir ſtrictement à ce nombre, mais ſeulement indiquer qu'il n'y en auroit aucun au-deſſous. Lorſqu'il en faudroit beaucoup plus pour completter une matiere, on ne s'y refuſera pas, principalement dans les volumes ſans planches.

Chaque volume ſera délivré broché, mais le port ſera aux frais de MM. les Souſcripteurs. On ſouſcrit à Paris chez l'Auteur, M. *Court de Gebelin*, rue Poupée, Maiſonde M. *Boucher*, Secretaire du Roi ; *Boudet*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques ; *Valleyre* l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie ; veuve *Ducheſne*, Libraire, rue Saint-Jacques ; *Saugrain*, Libraire, Quai des Auguſtins.

IV.

Moyen de détruire l'hyeble.

L'hyeble croît dans les bas fonds. Cette herbe s'enracine à quatre ou cinq pieds de profondeur, ſi-bien que la bêche ne peut la détruire. Cependant elle combat le froment, le repouſſe, l'étouffe ; il faut le délivrer d'un ennemi ſi dangereux. Mais comment extirper une pareille plante ? On obſerve qu'elle diſparoît totalement d'une terre qui produit du treffle pendant trois ans, pourvu que ce treffle ſoit bien fourni & bien entretenu. Ce moyen eſt auſſi sûr que ſimple. Il y a dans le regne végétal, comme dans le regne animal, des *antipathies*, ſi je puis ainſi dire, des incompatibilités qu'il faut s'attacher à découvrir, afin que les plantes, amies de l'homme, ſe défendent & ſe ſauvent les unes les autres.

Le Citoyen qui a eu la bonté de nous communiquer cette obſervation & de nous en promettre de nouvelles, eſſaye actuellement ſi l'eſparcel n'auroit pas la même propriété. Cette plante eſt trop peu connue dans les pays montueux & arides où elle ſuppléeroit parfaitement à la diſette des fourrages. Nous prions l'Auteur de ces avis de ne pas douter de notre empreſſement à profiter de ſes lumieres, & de notre exactitude à remplir les conditions qu'il nous preſcrira.

V.

Maniere sûre de préparer la levure pour diſtiller l'eau-de-vie de grains.

Ce procédé vient d'être publié dans les Papiers de Leipſick. L'Econome à qui on le doit ne braſſe à la fois pour ſa conſommation qu'une demi-tonne de biere pour laquelle il employe trente livres de bon malt avec une demi-livre de bon houblon. Il prend enſuite trente-cinq livres de froment qu'il délaye petit à petit dans une quantité ſuffiſante de ſa biere nouvellement braſſée, & encore paſſablement chaude, de façon qu'il ne reſte dans la maſſe entiere de cette farine aucun pelotton ou grumeau, & qu'elle eſt parfaitement diviſée. Cela fait avec le ſoin néceſſaire, notre Econome verſe le tout dans la biere qu'il a braſſée pendant qu'on remue avec force le tonneau qui la contient. Enſuite il le place dans un endroit qui a le degré de chaleur convenable, où il fait fermenter ſa biere moyennant un pot de levure ordinaire qu'il y ajoute. Enfin le tonneau eſt diſpoſé, avec toute la matiere, dans un lieu frais. En ſuppoſant que la levure qu'il en tire coûte plus que la levure ordinaire, il eſt conſtant que par ce moyen l'alembic rend beaucoup plus que par les procédés ordinaires, & l'on a de la biere excellente.

VI.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 17 Octobre 1772, au Mercredi 21 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 28 livres *le ſeptier ; idem* nouveau, de 20, 24 à 27 liv. 15 ſ. ; *idem* au Port de la Gréve, de 21 à 28 liv. Le ſeigle, de 14, 15, 15 l. 10 ſ. à 16 liv. 5 ſ. ; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Sameedi 17 Octobre 1772 au Mercredi 21 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23 l. 10 ſ., 24 à 24 l. 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 21, 22 liv. 10 ſ. à 24 l.; *idem* au Port de la Grêve, 22 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 24 Octobre 1772, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Octobre 1772.*

		℔	ß	
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	716		5	marc.
Du Perou à	708			marc.
Les guinées à . . .	720		6	marc.
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . .				once.
31 32.	99	10		once.
Or à 20 karats à . .	83	12		once.
L'argent à 11 d. . .				marc.
20 g. à	53	16		marc.
Idem à 11 d. 10 . .				marc.
gr. à	52			marc.
Piaſtres à	49	6	6	marc.

CHANGES DE PARIS, *du 24 Octobre 1772.*

Amſterdam	55 ½
Londres	31
Hambourg	183 ¾
Madrid	15 4 6
Cadix	15 3
Livourne	95 ¾ à 96
Gênes	93 ¾
Lyon, *Saints*	⅛ p. % p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Jeudi* 22.	*Vendredi* 23.	*Samedi* 24.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1257 ½ . . .	1257 ½ . . .	1257 ½ . . .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 21 Oct. 1772		Du Jeudi 22.		Du Vendredi 23.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Roytier, ſix prem. mois 1772.	A.	Deſchapelles, 6 p. mois 1772.	C.	Lempereur, ſix p. mois 1772.	A.
Radix, *idem.*		Courmont, *id.*		Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	B.	Nau, *idem.*	F.	Boſcheron, *idem.*	C.
Boutray, *idem.*	F.	S. Janvier, *id.*		Penchain, *id.*	
Deſplaces, *idem.*	J.	Delagarde, *idem.*	M.	Patu, *idem.*	L.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Mardi 20 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Septembre.*

LE 20 de ce mois, le vaiſſeau de la Compagnie Aſiatique, le *Vœu de l'Empire*, arriva ici des Indes orientales. Le 21, le Capitaine Wilkens arriva de Sainte-Croix; il a été 15 jours dans ſon trajet.

La navigation s'eſt ſoutenue juſqu'à ces derniers jours, autant que la ſaiſon peut le permettre. Quelques navires, la plûpart chargés de grains, ont encore paſſé le Sund en dernier lieu. Pendant quelque tems, on a vu arriver à Helſingor juſqu'à quatre cens bâtimens & au-delà par ſemaine.

ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 4 Octobre.*

L'hiſtoire de la Pologne & de la Lithuanie eſt devenue celle des loups. On remarque, ſur-tout dans le Duché, que ces animaux, le gibier & les bêtes fauves s'y ſont prodigieuſement multipliés. Des troupeaux de chevres & de moutons dont ce pays abonde ont été dévorés, principalement aux environs de Polozk. Ceux qui trouvent qu'il vaut mieux avoir des fourrures que des ſubſiſtances, penſent que ces ravages ne ſont rien en comparaiſon du parti que l'on tire des chamois, des martres, des bievres, des élans &c. C'eſt un commencement d'apologie de la guerre & de la barbarie.

DE LUBECK, *le 2 Octobre.*

Il eſt parti, cette année, de l'Elbe 53 vaiſſeaux, la plûpart de Hambourg, pour la pêche de la baleine & du chien-marin. A la réſerve de deux Hambourgeois, *l'Eſpérance* & la *Patience*, qui ont péri, ils ſont heureuſement de retour. La totalité de leur pêche monte à 142 poiſſons un tiers, 4242 quards (poids de Hambourg) de côtes, 3046 de graiſſes de chiens & de veaux-marins.

DE DRESDE, *le 4 Octobre.*

La cherté des grains & la miſere publique avoient engagé, l'année derniere, S. A. E. à ſuſpendre la perception des droits anciens ſur cette denrée. Comme la récolte a été abondante, & que le prix des comeſtibles baiſſe tous les jours, il a paru que les Peuples devoient être en état de ſupporter cet impôt. (*Voyez notre derniere Gazette.*) En conſéquence il eſt remis en vigueur pour le ſoulagement des Finances, attendu qu'il n'avoit été ſuſpendu que pour le ſoulagement du Peuple. Quant au droit établi en 1767 & confirmé en 1769, ſur l'importation des grains étrangers, il ne ſera pas encore payé juſqu'à nouvel ordre; & le premier ne ſera ainſi ſupporté que par les Cultivateurs.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ITALIE.

De Trieste, *le 29 Septembre.*

Dans le courant de ce mois, il eſt arrivé un aſſez grand nombre de bâtimens de divers pays. Leurs principales cargaiſons étoient en denrées, bleds, fruits, riz, ſel, capres, tortues, légumes, fromages, huiles.

De Genes, *le 31 Septembre.*

Dans le courant de ce mois, notre territoire a eſſuyé toutes ſortes d'intempérie, pluies, grêle, vents &c. Pluſieurs bâtimens ont été endommagés ou briſés ici & dans la Riviere du Levant.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 8 Octobre.*

Dans l'état où ſe trouvent les affaires de la Compagnie des Indes, la Banque a refuſé aux Directeurs de lui prêter juſqu'à ce que ſa dette actuelle ſoit premiérement liquidée. C'eſt en conſéquence de ce refus, qu'on négocie avec le Gouvernement pour un emprunt. Le payement du ſecond terme des 200,000 liv. de ſubſide ſera ſuſpendu, juſqu'à ce que la Compagnie ait pourvu à celui des billets tirés ſur elle.

On écrit de Charles-Town qu'un parti d'Indiens a commis des violences au Fort Chartres, & qu'un autre a maſſacré pluſieurs perſonnes qui s'établiſſoient ſur le Miſſiſſipi.

Nous venons d'apprendre encore de Cumberland, de Carliſle &c, de nouveaux dommages cauſés dans les Villes & dans les campagnes par les pluies & les débordemens.

Un grand bâtiment François, appellé *l'Orléans*, Capitaine la Motte, a entiérement péri ſur la côte: l'équipage a été ſauvé.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 8 Octobre.*

Le mois de Septembre a été remarquable par les plus ſingulieres intempéries. Il n'étoit jamais tombé une pluie auſſi forte que celle du 16; jamais on ne reſſentit une chaleur auſſi vive que celle du 27. Les vents, les pluies, les beaux jours ſe ſuccédoient & s'entremêloient. Tandis que nous avions ici la pluie la plus abondante, ſans vent, le vent le plus furieux regnoit à une lieue d'ici ſans pluie. Notre territoire, un des plus beaux qu'on puiſſe voir, a beaucoup ſouffert, la vigne ſur-tout.

A l'exemple de MM. les Prévôt & Echevins de la ville de Paris, nos Magiſtrats ont fait publier une inſtruction concernant les noyés. Un Citoyen bienfaiſant (M. Michel) offre de fournir les ingrédiens & d'adminiſtrer *gratis* les remedes qui leur ſeront néceſſaires toutes les fois qu'il en ſera requis.

Le 18, un bâtiment Napolitain, venu d'Alicante, ramena huit Paſſagers de la barque *Jeſus-Marie-Joſeph* qui a péri ſur la plage de cette derniere Ville.

Pluſieurs navires ſont en charge pour les Iſles. La *Nymphe* & le *Poſtillon* ſont dernierement revenus de la Guadeloupe & du Port-au-Prince. Le ſenaut le *S. Pierre* eſt parti pour la Martinique. *L'Expédition*, le *Neptune*, le *Preſſigny*, trois navires de S. Malo, ont apporté de Terre-Neuve 12,800 quintaux de morue.

Du 16 au 29, il eſt entré 53 bâtimens François & 21 Etrangers; il en eſt ſorti 88 François & 30 Etrangers. Il eſt arrivé dans cet intervalle 2292 milléroles d'huile & 11100 charges de bled. Cette derniere denrée, à la réſerve de cent charges, provenoit entiérement de la Barbarie; une grande partie étoit pour le compte de la Compagnie Royale d'Afrique.

De Lyon, *le 8 Octobre.*

Les vignobles qui nous entourent ſont actuellement vendangés; après avoir éprouvé de fâcheux contretems par des pluies conſidérables depuis que cette récolte avoit commencé à être levée. C'eſt ſur-tout le 26 & le 27 Septembre que l'on a été tourmenté par ces pluies qui ont abattu & enterré beaucoup de grains des raiſins de la meilleure qualité.

L'on aura plus de vin qu'on ne l'eſpéroit. Le grain du raiſin eſt plein, & creve même fort aiſément. Le beau tems revenu eſt propice aux ſemailles, & tout nous promet une